

Newsletter, septembre 2010

Pervenche Berès

Votre députée européenne

Newsletter septembre 2010



Circonscription Ile de France



Edito

Ma rentrée parlementaire commence par un nouveau site. Un site plus ouvert, plus aéré, plus lisible qui, j'espère, au fil de nos rencontres et des nos échanges vous séduira.

Ici à Strasbourg au Parlement européen la rentrée est marquée par l'actualité française. La façon dont en France Nicolas Sarkozy se sert de la question des Roms comme bouc-émissaires à ses impuissances en termes de sécurité, pour évacuer le débat sur les retraites, pour dissimuler l'actualité autour de l'affaire Bettencourt. Un débat que nous avons voulu européen, que nous avons voulu en densité sur les enjeux de non- discrimination, de respect des droits de la personne, des valeurs fondamentales de l'Union européenne. Mais aussi autour des enjeux de l'intégration de ce à quoi tout citoyen européen a droit.

Une actualité également marquée par une forte mobilisation ici à Strasbourg sur l'enjeu des retraites. Une forte participation des parlementaires socialistes français lors de la manifestation de mardi dernier, pour dire que la réforme des retraites ne peut pas être faite sans justice sociale, que la pénibilité, que la durée du travail doit être au cœur de la discussion.

Sur le plan international, ici aussi une très grande mobilisation autour de [Sakineh Mohammadi-Ashtani](#), pour que les droits de cette femme soient reconnus et qu'elle ne subisse pas le sort qui lui est réservé par le régime iranien.

Dans le domaine européen, sur le front de l'emploi, une très forte mobilisation aussi de ce Parlement et une victoire pour dire que lorsque dans les années qui viennent les Etats membres définiront leurs politiques de l'emploi, ils devront le faire en respectant les notions de travail décent, en apportant une attention toute particulière à ceux qui sont les plus vulnérables, aux jeunes, à ceux qui sont dans des situations de grande pauvreté. Et puis le signal lancé que pour définir des politiques de l'emploi efficaces, il faut associer les parlementaires nationaux bien sur mais aussi et beaucoup les partenaires sociaux. C'est le message que le Parlement

européen a lancé et nous attendons maintenant la réponse de la Présidence belge pour que ces orientations deviennent les lignes directrices de l'emploi de l'Union européenne pour les années qui viennent, afin que sur le front de l'emploi les choses changent.

Je vous donne rendez-vous dans quinze jours pour un nouvel échange ici, en direct de Strasbourg.

Intervention

Lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres

Rapport Öry

07-09-2010

Pervenche Berès (S&D). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, vous le savez ce débat est un débat essentiel pour le Parlement européen.

C'est l'outil concret qui est à notre disposition pour dire comment il faut mettre en œuvre la stratégie 2020. Compte tenu des débats flous que nous avons eus sur cette stratégie, la définition de ces lignes directrices "emploi" est vraiment, pour nous, tout à fait essentielle; c'est pour cela que nous avons tellement insisté pour qu'il n'y ait pas d'adoption par le Conseil avant ce débat et avant le vote de demain. C'est déjà pour nous un point très important.

Mais, évidemment, au-delà de cet arrangement de calendrier, nous voudrions aussi être entendus sur le fond. Et des contacts que nous avons eus avec la Présidence belge, nous avons quelque espoir que, face à ce qui apparaît comme des propositions utiles, comme une valeur ajoutée que pourrait apporter la position du Parlement européen, le Conseil ne se prive pas de cette valeur ajoutée et accepte de réexaminer le texte tel qu'il a adopté pour intégrer ces propositions, qui sont des propositions valables.

Après en avoir discuté avec la Présidence belge, nous sommes convenus – l'ensemble des groupes qui ont participé aux échanges – qu'il faudrait reprendre, sous forme de considérants, des éléments qui ont été inscrits dans le corps de notre texte et, de ce point de vue, il y a un grand accord entre nous pour le faire. C'est la raison pour laquelle j'espère que les quatre amendements qui ont été déposés en ce sens pourront être adoptés demain.

Le premier – et c'est sans doute celui sur lequel, j'imagine, il pourrait y avoir entre nous le plus

grand consensus – c'est que ces lignes directrices "emploi", pour être utiles, doivent faire l'objet de ce terme qui est tellement à la mode: une bonne gouvernance. Et en l'occurrence, une bonne gouvernance cela signifie qu'il faut que les parlementaires nationaux et européens, que les partenaires sociaux, à tous les stades de l'élaboration de ces lignes et de leur mise en œuvre, soient consultés.

Et puis, sur le fond, il y a politiquement deux amendements qui sont pour moi tout à fait essentiels. Ils portent sur le rappel du travail décent. Comment l'Union européenne pourrait-elle voter toutes les conventions et ne pas s'appliquer à elle-même ces notions de travail décent et mettre en œuvre ces lignes directrices pour s'attaquer enfin à la situation des plus vulnérables, qu'il s'agisse notamment des plus jeunes, du niveau de leur éducation, des populations défavorisées, pour vaincre la pauvreté?

Ce sont les propositions que nous vous faisons et nous vous faisons confiance pour plaider en faveur de ces amendements si, comme je l'espère, ils sont votés par une majorité de cette assemblée demain.

Communiqués

La délégation française des eurodéputés socialistes s'est associée à la manifestation organisée contre la réforme des retraites dans les rues de Strasbourg.

Après cette grande mobilisation partout en France, le combat continue le 23 septembre, rendez-vous des syndicats pour la prochaine journée d'action contre une réforme injuste, une réforme de régression sociale

Communiqués de la délégation socialiste française

[Un outil pour remettre la stratégie UE 2020 sur la bonne voie](#)

Mercredi 8 septembre 2010

Rapport Öry - Lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres

Par la voix de **Pervenche Berès**, Présidente de la commission emploi et affaires sociales et Rapporteur de la commission spéciale crise, la délégation socialiste française se félicite de l'adoption à une large majorité (566 pour, 59 contre, 66 abstentions) des lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres.

"Au delà de la méthode, nous avons également remporté des victoires sur le fond", précise l'eurodéputée : "Politiquement, une avancée est primordiale à mes yeux : le rappel du travail décent. Comment l'Union européenne pourrait-elle voter toutes les conventions internationales sur le sujet et ne pas s'appliquer à elle-même ces notions de travail décent ? Autre victoire,

l'objectif de lutte contre la pauvreté en venant en aide aux populations les plus vulnérables : même si je ne comprends toujours pas les hésitations passées à inclure cet objectif, je me félicite que l'Union européenne accepte ses responsabilités sur le sujet, issues des Traités !. Il appartient maintenant à la Présidence belge d'intégrer ce qui est désormais la position du Parlement européen.

[La délégation socialiste française au Parlement européen soutient la demande de moratoire pour la libéralisation des services postaux](#)

Jeudi 9 septembre 2010

Lors de la législature précédente, la délégation socialiste française avait voté contre l'ultime étape de la libéralisation postale, qui consistait à supprimer le « domaine réservé » (monopole résiduel du courrier de 0 à 50 grammes). Les socialistes français avaient à l'époque défendu un amendement visant à conserver le « domaine réservé » comme l'un des modes, au choix des Etats membres, de financement des obligations de service public postal.

[Le Parlement européen demande la suspension des expulsions de Roms en France](#)

Jeudi 9 septembre 2010

La délégation socialiste française au Parlement européen se félicite du vote aujourd'hui d'une résolution demandant notamment de suspendre immédiatement les expulsions de Roms en France et dans l'ensemble de l'Union européenne.

[Revue de presse](#)

La Tribune, 19 août 2010

[Succès de l'appel à créer un Greenpeace de la finance](#)

Le Comité de Bâle a assoupli en juillet son projet de réforme prudentielle, ployant sous le lobbying des banques, qui ont mis en avant un risque de chute de la croissance et de l'emploi. Une situation qui met en lumière l'absence de contrepoids à l'influence des acteurs financiers sur l'évolution de leur cadre réglementaire. C'est pour remédier à cette asymétrie que deux élus français au Parlement européen, Pascal Canfin et Eva Joly (Europe écologie), ont lancé le 21 juin un appel à créer une sorte de « Greenpeace de la finance ». Un appel déjà signé par plus de 70 députés européens, parmi lesquels des écologistes (Daniel Cohn-Bendit), des socialistes (**Pervenche Berès**, Vincent Peillon, Harlem Désir), des centristes (Jean-Luc Bennahmias) et même 4 représentants du Parti populaire européen (centre droit)...

Agence Europe, 16 Juillet 2010

[**Pervenche Berès et Giulio Tremonti: les objectifs sont-ils en partie analogues ?**](#)

Agence Europe, 15 juillet 2010

[**EMPLOI-AFFAIRES SOCIALES: les priorités de la Présidence belge**](#)

Europolitique, 12 juillet 2010

[**CONSEIL EMPLOI INFORMEL : PLACER LA POLITIQUE DE L'EMPLOI AU COEUR DE LA FUTURE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE**](#)

Agence Europe, 10 juillet 2010

[**UE/CONSEIL EMPLOI-AFFAIRES SOCIALES: « Le Conseil EPSCO devrait jouer un rôle plus important dans la gouvernance économique », selon Herman Van Rompuy**](#)

Agenda

Le 14 septembre : Pervenche Berès interviendra lors de la conférence organisée conjointement par la Direction Générale de l'emploi et des affaires sociales de la Commission européenne et la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail sur le thème 'Turning economic growth into better quality of life in Europe', à 9h à Bruxelles

Le 14 septembre Pervenche Berès participera à la conférence organisée par la Confédération allemande des syndicats sur "les défis de l'Europe Sociale" à Bruxelles à 14h50

Le 15 septembre : Pervenche Berès interviendra en clôture de la conférence organisée dans le cadre de la présidence belge sur la coordination des politiques sociales en Europe à 12h30 à la Hulpe, Belgique

Le 24 septembre : à 15h30 Intervention lors de la conférence organisée conjointement avec la Présidence belge de l'Union et le Réseau européen contre la pauvreté dans le cadre de l'année européenne de lutte contre la pauvreté sur le revenu minimum (Rue de L'Aqueduc 118 à Bruxelles)